

L'opposant croit savoir que le processus d'une sécession de gré à gré au sommet de l'Etat serait enclenchée.

Maurice Kamto exclut toute possibilité de désigner un successeur à Paul Biya sans élection préalable avec une reforme consensuelle du code électoral. Le leader du MRC l'a indqué hier soir à travers un twett.



De l'avis de certains observateurs de la scène politique camerounaise, cette sortie de l'avocatpoliticien est loin d'être fortuite. Conscient des manœuvres qui seraient en cours au sommet de l'Etat pour la succession de Paul Biya au pouvoir depuis bientôt 39 ans, le candidat classé officiellement deuxième à la dernière présidentielle met en garde les pontes du régime au cas où elles envisageraient une transition de gré à gré.